

Rapport moral 2020

Chers adhérents, chers partenaires,

et vous tous qui vous intéressez aux actions de l'Afac-Agroforesteries et êtes présents avec nous aujourd'hui,

La période que nous avons passée, très perturbée par la pandémie et les confinements, nous a amenés à modifier nos façons de travailler et à recourir encore plus au télétravail et aux visioconférences. Pour la seconde fois, l'Assemblée générale de l'Afac-Agroforesteries se tient donc à distance et je vous remercie d'être avec nous. Si on voit le bon côté, cela permet à plus de personnes d'y participer, en émettant bien moins de gaz à

effet de serre. Même si nous sommes très attachés au lien humain que permettent les « vraies » réunions, ces nouvelles possibilités seront à employer à l'avenir.

Plus que jamais, l'année 2020 nous a fédérés avec solidarité et une même ambition autour d'une cause commune : préserver et valoriser la haie et l'arbre champêtre en France. Ce développement de l'arbre que nous portons ensemble se nourrit d'une transversalité permanente entre l'action sur le terrain, le renforcement des connaissances et leur partage (formation, construction d'outils), le plaidoyer technique pour construire de bonnes politiques et la mobilisation pour faire connaître cette cause. Chacun et chacune a un rôle à jouer, depuis son territoire, sa commune, sa ferme, sa région, son agence, son service ou sa structure, pour créer un effet de seuil, de basculement, qui n'est plus si loin. Aussi, nous comptons sur vous pour poursuivre ou rejoindre, pendant encore longtemps, ce mouvement collectif pour les arbres et les haies de France.

L'ÉQUIPE

Le télétravail était déjà inscrit dans les habitudes de l'Afac-Agroforesteries du fait de la répartition géographique d'une partie de notre équipe salariée. Il s'est encore développé avec le COVID, mais aussi, par choix, avec le renforcement de notre équipe. Après

l'arrivée fin 2019 de Catherine Moret, secrétaire générale et responsable projets et stratégie, installée en Bretagne, nous accueillons Lauranne Pille, installée en Normandie, recrutée en 2021 comme Géomaticienne – programmatrice et gestionnaire de base de données des outils PGDH et plantation, ainsi que Sophie Bretonnier, en Normandie également, venue en remplacement du congé maladie de Marie-Hélène Berthoud et qui s'occupe aujourd'hui du programme du Fonds pour l'Arbre et d'un outil de gestion de relation adhérents et partenaires (GRC) que nous mettons en place. Marie-Hélène qui assure nos tâches administratives et comptables va mieux et est à nouveau à nos côtés. Avec à Paris, Fanny Berlingen, Baptiste Sanson, Paule Pointereau et Clara Picot, notre apprentie en communication, ainsi que Samuel Grillet, notre stagiaire pour la rédaction du guide de préconisation de gestion durable des haies, l'Afac-Agroforesteries dispose donc aujourd'hui d'une équipe de neuf personnes (7,5 ETP salariés + 1 stage). Cela reste une équipe à « taille humaine » avec une volonté de coopération avec l'échelon régional, mais c'est une progression importante pour nous, en rapport avec la multiplication des dossiers que nous traitons. Notons également le recrutement de deux salariées par les Afac régionales, en Occitanie et en Pays de Loire, co-financées par le Fonds pour l'Arbre.

L'INVESTISSEMENT ADMINISTRATEURS ET DU RÉSEAU DES DU

En commençant par l'équipe, je voulais saluer leur dynamisme et leur engagement sans lesquels nos actions et projets ne pourraient être menées à bien, et je remercie également tous les administrateurs et les adhérents qui ont participé et se sont investis en consacrant un temps important aux actions, aux réflexions, aux retours d'expériences, ... à travers notamment les commissions de travail, comme les commissions DLA (sur l'avenir de la structuration de notre réseau), PAC et Fonds pour l'Arbre. C'est parce que ces actions d'envergure nationale ont des retombées territoriales déterminantes, que l'implication des acteurs territoriaux, dès l'étape de définition des cadres nationaux, est essentielle pour garantir une mise en œuvre efficace et opérationnelle. Ces mouvements d'allers-retours national, régional, territorial sont la force de l'Afac-Agroforesteries.

LES ACTIONS

Voici les actions que nous avons conduites en 2020-21 :

L'accompagnement des politiques publiques est un de nos axes importants de travail.

- **L'expérimentation des Paiements pour Services**

Environnementaux : projet national, conçu par le Ministère de la Transition écologique (MTE) et porté par les Agences de l'eau y apportant un budget de 150 millions d'euros, le dispositif PSE accorde une importance particulière à la prise en compte d'une gestion durable des haies avec l'inscription du Label Haie dans le cadre notifié à la commission européenne. En 2020, l'Afac-Agroforesteries a accompagné plus de 40 porteurs de projets PSE de chaque bassin dans la conception d'un dispositif PSE efficace et opérationnel pour la haie en articulation avec la mise en œuvre du Label Haie, avant leur mise en œuvre concrète à parti de 2021.
Salariées référentes : Catherine, Paule

- **La construction de la mesure Haies du Plan de relance** (devenue « Plantons des haies ! »), avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) : véritable signal auprès du monde agricole, cette mesure dotée de 50 millions d'euros soutient l'investissement et l'accompagnement à l'implantation de nouvelles haies dans les exploitations agricoles françaises. L'Afac-Agroforesteries, avec son réseau, a apporté son expertise

technique et ses références nationales pour paramétrer au mieux cette nouvelle mesure. Parce que cette dernière a lancé une vraie dynamique dans les territoires et parce que nous sommes convaincus que les agriculteurs ne s'arrêteront pas là dans la réintégration de l'arbre au sein de leur système, il sera important de préparer « l'après-plan de relance », arrivant à échéance en 2023.
Salariés référents : Catherine, Paule, Baptiste

- **La participation aux discussions de la PAC**, en particulier dans le cadre de la Plateforme Pour une autre PAC au sein de laquelle nous avons suscité l'élaboration de propositions communes sur les Infrastructures Agroécologiques (IAE) et en relation avec les ministères (MAA, MTE) et les Régions de France, puisque l'Afac-Agroforesteries est partie prenante officielle de la négociation sur le Plan stratégique national de la PAC. Grâce à l'expertise de terrain de l'Afac-Agroforesteries nous avons construit des propositions techniques détaillées, chiffrées et opérationnelles, notamment pour la mise en œuvre des Ecorégimes dans le cadre du PSN, mais aussi sur des sujets comme la conditionnalité ou les mesures agro-environnementales. Avec l'appui du réseau Afac-Agroforesteries, nous avons

mobilisé largement les élus pour faire connaître ces propositions. Cette mobilisation a permis des avancées et nous vous assurons de notre engagement quotidien semaine après semaine, sur ce sujet.
Salariés référents : Baptiste, Catherine

Ces trois chantiers ont montré tout l'intérêt des ministères, et des agences de l'État (Agences de l'eau, OFB), pour l'expertise que nous sommes capables d'apporter grâce aux expériences de nos adhérents dans les territoires.

Les labels et les filières (les « outils ») sont également au cœur des actions de l'Afac-Agroforesteries : ils visent à garantir un niveau de qualité et apporter une crédibilité aux actions ; ils facilitent la mise en œuvre des politiques publiques (PSE) et ouvrent sur de potentielles valorisations économiques directes ou indirectes.

- **Le Label Haie** : sa mise en œuvre opérationnelle démarre après sa phase de construction ; trois OCG (Organisations Collectives de Gestionnaires) ont été labellisées, couvrant 900 km de haies avec une garantie de préservation et de bonne gestion ; 40 territoires et 600 agriculteurs seront entrés dans la démarche de labellisation d'ici fin 2021.
Salariées référentes : Paule, Catherine

- **La marque Végétal local** : l'année 2020 a été marquée par des avancées notables avec d'une part la réédition du Guide technique « *Collecte et mise en culture d'arbres et arbustes sauvages et locaux* », d'autre part le lancement d'un cycle de formation aux techniques de production de jeunes plants qui permet d'accompagner dix futurs pépiniéristes dans leurs projets d'installation, et enfin par le lancement du développement d'un logiciel, baptisé « *Pépicollecte* », gestion de production de graines et semences d'origine sauvage et locale.
Salarié référent : Baptiste

La connaissance : Resp'haies - Enseign'haies - Formation au PGDH

- **Le projet de recherche et développement CASDAR Resp'haies** qui vise à apporter de nouvelles connaissances sur la multifonctionnalité de la haie est dans sa deuxième année. La collaboration entre les différentes équipes mobilisées se passe bien, de nombreuses expérimentations sur le terrain sont en cours qui permettront de produire des résultats, des modèles ou des référentiels qui commenceront à être publiés au cours de l'année 2022 (année de restitution du projet).
Salarié référent : Baptiste



- **Le projet Enseign'haies**

a pour objectif de mieux intégrer la thématique de l'arbre et la haie dans l'enseignement agricole en construisant un parcours d'apprentissage sur l'arbre et la haie. Bénéficiant du soutien du Fonds Archimbaud pour l'Homme et la Forêt, ce projet a été conçu en 2020 pour un démarrage des actions en 2021.

Salarié référent : Baptiste

- **La formation au Plan de gestion durable des haies (PGDH)**, point d'entrée pour le déploiement du Label Haie s'est construite en 2020 avec le centre de formation CFPPA Angers le Fresne. Ouverte à tous les opérateurs accompagnant les gestionnaires de haies, 51 personnes ont suivi la formation à ce jour et les accréditations sont en cours. L'objectif est de former encore 40 techniciens de plus d'ici fin 2021.

Salariée référente : Catherine

La communication : Jamais la haie n'a été autant un objet médiatique et politique. La mesure Haie du Plan de relance y est pour beaucoup. Nous avons su nous en saisir pour de nombreux

contacts presse et être beaucoup plus présents sur les réseaux sociaux. Les retours d'expérience et portraits d'agriculteurs (webinaires, concours général agricole) ont été plébiscités comme outils de communication auprès des autres agriculteurs en particulier. De nombreux webinaires ont été organisés dans le cadre de projets conduits par l'Afac-Agroforesteries mais aussi pour accompagner la sortie de mesures et événements nationaux en lien avec la haie mobilisant près de 200 participants à chaque fois.

Salariées référentes : Fanny, Clara

Le Concours général agricole - agroforesterie :

Après une phase de test, le prestigieux Concours général agricole (CGA) a intégré un concours agroforesterie dans le cadre des pratiques agro-écologiques (aux côtés de « prairies et parcours » porté par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France). Il est piloté en commun par l'Afac-Agroforesteries et Chambres d'agriculture - France (APCA). Certains mécènes du Fonds pour l'Arbre (la Fondation Yves Rocher, la marque Vrai (Triballat-Noyal) et La Boulangère Bio) et d'autres (le Fonds Archimbaud), apportent leur soutien pour l'organisation de ce concours. Véritable vitrine du savoir-faire agroforestier, le CGA met en avant l'agriculteur et les multiples manières, intelligentes et innovantes, de faire système avec l'arbre et la haie au sein de son activité agricole.

Salariée référente : Fanny

La création du Fonds pour l'arbre :

Créé le 8 août 2020, le Fonds pour l'Arbre (fonds de dotation) prolonge l'ambition et les valeurs de du partenariat historique entre la Fondation Yves Rocher et l'Afac-Agroforesteries, en y accueillant six nouveaux mécènes : la Fondation Nature & Découvertes, La Boulangère Bio, Maisons du Monde Foundation, Ecotone et la Fondation Ecotone, la marque Vrai (Triballat-Noyal) et la Fondation Lemarchand. Il porte désormais l'engagement collectif des entreprises et des fondations pour l'arbre et la haie en France.

En lien étroit avec l'Afac-Agroforesteries et ses outils, il a pour objectif de financer, à titre privé, une politique nationale de l'arbre et de la haie complémentaire aux politiques publiques. Il aura un rôle pilote en soutenant en particulier des actions innovantes. Il sera aussi un porte-parole pour la cause de la haie, encore trop peu connue, grâce aux fondations, les entreprises, et les marques qui en seront membres, auprès du grand public et des décideurs politiques.

Le Fonds pour l'Arbre reprend le programme « Plantons ! » qui était financé jusqu'ici par la Fondation Yves Rocher. Il apporte son soutien à la diversification des actions de terrain pour une implantation durable de la haie dans l'espace rural et met l'accent sur la qualité des actions et leur durabilité sur le long terme via son soutien à la filière Végétal local, ainsi qu'au déploiement du Label Haie et aux assises régionales des actions

en permettant le recrutement des premiers salariés des Afac régionales et l'établissement de référents régionaux Label Haie et Végétal local.

Salariées référentes : Paule, Fanny, Sophie

La nouvelle structuration régionale de l'Afac-Agroforesteries :

Nous avons engagé une réflexion sur la réorganisation de notre association pour renforcer sa présence dans les régions. Pendant longtemps, une seule association régionale adossée à notre réseau national existait : l'Afahc Occitanie (Midi-Pyrénées), créée en 2009. Nous sommes aujourd'hui pleinement conscients de l'importance d'être au plus proche des partenaires et des exécutifs en régions, pour pouvoir mener des actions coordonnées au profit de l'arbre hors forêt. Cette structuration régionale du réseau Afac renforce et complète les actions portées par l'Afac-Agroforesteries nationale. Nous encourageons et appuyons donc la création d'Afac régionales dans toutes les régions de France, sur la base d'un socle de valeurs et de projets commun, et à ce jour ont été créées :

- L'Afac Pays de Loire
- L'Afac Haies et Bocage de Normandie
- L'Afac Haut-de-France

Cette réorganisation entraîne des modifications de la gouvernance au niveau national, chantier que nous avons mené dans le cadre d'un « Dispositif Local d'accompagnement

(DLA) » avec l'appui d'un prestataire extérieur, Chantier Mobeelle, et qui va nous conduire à vous proposer de nouveaux statuts pour l'Afac-Agroforesteries lors d'une assemblée générale extraordinaire en octobre prochain.

Salariés référents : Baptiste, Catherine

Projet de reconnaissance d'utilité publique de l'Afac-Agroforesteries

En accord avec ces nouveaux statuts, nous avons également commencé à travailler à une demande de reconnaissance d'utilité publique par décret en Conseil d'État. Reconnaissance ultime pour une association, l'obtention du statut d'Association Reconnue d'Utilité Publique (ARUP) sécurise l'association sur le volet fiscal et lui apporte une reconnaissance et une crédibilité forte de ses actions auprès de ses partenaires. Avec plus de 12 ans d'existence, une envergure nationale certaine, une légitimité de nos actions reconnue, nous avons, aujourd'hui, la capacité de démontrer notre caractère « d'utilité publique ». En effet, d'une part, le soutien conséquent et de longue durée apporté par nos mécènes et en particulier la Fondation Yves Rocher, nous a permis de fonctionner minoritairement avec des subventions publiques, attestant ainsi d'une complémentarité

avec l'État. Et d'autre part, notre accompagnement technique auprès des ministères pour la construction de politiques publiques assoit notre mission d'intérêt général et constitue l'opportunité d'obtenir un appui politique à notre démarche auprès de la DGFIP et du ministre de l'Intérieur.

Salariés référents : Catherine, Sophie

Renforcement et formalisation des partenariats nationaux

Nous avons renforcé nos échanges avec les réseaux et organismes nationaux : la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC), Chambres d'agriculture - France (APCA), la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, France Nature Environnement (FNE), la Fédération Nationale des CAUE (FNCAUE), l'IGN et l'Office français de la biodiversité (OFB). Plusieurs conventions de partenariat cadre (FNC, APCA) sont en cours de finalisation pour renforcer le déploiement conjoint des actions en faveur des haies, sur la base d'une ambition qualitative commune de développement de l'arbre et la haie dans les territoires. Un accord-cadre est en cours d'élaboration avec l'OFB pour affirmer la convergence des objectifs poursuivis entre les deux structures et pour reconnaître la cohérence de l'ensemble des actions conduites par l'Afac-Agroforesteries et soutenues par l'Office.

Salariés référents : Paule, Catherine, Baptiste

Nous remercions nos mécènes

la Fondation Yves Rocher, La Boulangère Bio, la Fondation Ecotone, Triballat-Noyal, Maisons du Monde Foundation, la Fondation Nature & Découvertes, la Fondation Lemarchand et la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH), qui nous accompagnent de manière structurante et avec une réelle démarche de co-construction, dans les différents projets portés par l'association. Ces soutiens nous permettent de conduire une pluralité d'actions, dans le temps long, qui participent à préserver durablement la haie et l'arbre champêtre en France.

Enfin, nous remercions également nos partenaires publics que sont le Ministère de la Transition écologique, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, les agences de l'eau, l'Agence de la transition écologique (ADEME) et l'Office français de la biodiversité pour leur soutien et les échanges très constructifs que nous avons pu avoir sur cette année 2020, pour faire avancer ensemble la cause de la haie.



Philippe Hirou,
Président

